

ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Experts

Question écrite n° 56796

Texte de la question

M Jean-Pierre Fourre attire l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'education nationale et de la culture, sur la situation des experts qui n'appartiennent ni au secteur medical ni a celui de l'automobile. Ces experts, qui ont generalement une formation d'architecte ou d'ingenieur, sont aujourd'hui environ 3 000 a exercer sur l'ensemble du territoire national. Ils se repartissent entre deux principaux secteurs d'activite : l'IRD (incendie et risques divers) et la construction. S'inspirant de leurs collegues de l'automobile, qui ont maintenant obtenu une veritable formation professionnelle sanctionnee par un diplome d'Etat qui a conduit a une reconnaissance de leur profession par les pouvoirs publics, les experts IRD et construction souhaitent, eux aussi, mettre en place un cursus de formation conduisant a un diplome de l'enseignement superieur. Il semblerait que cette formation puisse etre organisee a partir d'un institut technique de l'expertise dont les fondations reposeraient sur le CNAM et un partenariat avec les organismes de prevention. Compte tenu de la concurrence importante que va faire naitre, dans ce secteur, le marche unique europeen, il conviendrait de soutenir cette volonte de se donner les moyens de leur existence et d'assurer, ainsi, la perennite de leur profession. Il souhaiterait connaitre, par consequent, l'avis du Gouvernement sur un tel projet, et notamment sur la reconnaissance du diplome qui sanctionnerait cette formation.

Texte de la réponse

Reponse. - Les experts IRD (incendie et risques divers) ont formule aupres du CNAM, une demande ayant pour objet la creation d'un diplome d'« expert IRD et construction ». Cette requete revet un grand interet car elle semble correspondre a un besoin des usagers et a une demande des professionnels. En consequence, une etude sur les conditions selon lesquelles pourrait etre mis en place au sein du CNAM un cursus specifique debouchant sur la delivrance de ce nouveau diplome est en cours. Les conclusions de celle-ci seront communiquees, le moment venu, aux personnes interessees.

Données clés

Auteur : M. Fourre Jean-Pierre Circonscription : - Socialiste Type de question : Question écrite Numéro de la question : 56796

Rubrique: Services

Ministère interrogé : éducation nationale et culture Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 20 avril 1992, page 1869